



Facture changeante d abonnement téléphonique mobile chez sfr

Par **eric P**, le **27/02/2008 à 14:59**

bonjour , j ai souscrit un abonnement sfr.rnj ai un contrat avec le forfait en question et les options comprennent.rnsfr ne m envoie pas de facture par biais postale donc au bout de 3 mois, on remarque une variation des montants prélevés sur note compte bancaire.rnon demande donc un code personnel sur le site d' sfr et on consulte nos facture en ligne.rnon s aperçois que l option de sms a 10 euros a peu pres nous est facturé alors que sure contrat il nest marqué nul part que cette option sera facturé.rnj appel donc sfr et je lui explique qu on ne comprend pas trop la facture.rnelle nous aide donc a comprendre que on a bénéficié d un promotion a 32 eros au lieu de 45 euros (on va pas se plaindre mais ceci ne nous a jamais été spécifié) pendant 2 mois.rndonc au bout de du 3 eme mois notre facture passe a 45 euros comme prévue, jusqu a la pas de soucis. par contre on nous facture l option 120 txto / mms.rnelle m invite donc a consulté mes 2 premières facture ou l option nous est remboursé avec ceci de marqué : promotion forfait 120 texto 2 mois.rnelle me dit donc que le contrat que j ai signé ne vaut rien car cette ligne m as informé que au bout de 2 moi nous allions payé plus que ce qu il est indiqué sur le contrat.rnalors nous avons la possibilité de reduire les options et le forfait téléphonique, donc c est sans doute ce que l on va faire, MAIS il se trouve que ce matin parait un article sur la hausse des prix des opérateurs téléphoniques alors que (selon mes mots) ils ont rentabilisés leurs antenne de relai t donc on pouvait s attendre a une baisse des prix. de plus ma compagne et beaucoup de connaissances ont été victime d' abus par les opérateurs. rndonc ma question est : ai-je un moyen de recours face a cette augmentation ou sont - ils dans leur droits ? si il y a un moyn de ne pas laisser passer cela une fois j aimerais le savoir.